

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-1

Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 2014 14
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tél. +32 (0)15 423500
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)71 886 91 11
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-1

Page 2 de 9

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7732-18-5	Eau			>95 %
	231-791-2			
7664-93-9	Acide sulfurique ... %			1 %
	231-639-5	016-020-00-8		
	Skin Corr. 1A; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

- Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
- Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

- Amener la victime à l'air libre.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

- Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Après contact avec les yeux

- Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

- Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.
En cas de poussière et/ou fumées respirables, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et impérativement un vêtement de protection contre les poussières.

5.3. Conseils aux pompiers

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-1

Page 3 de 9

réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Préventions des incendies et explosion

Aucun à notre connaissance.

Voir également section 5

Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-1

Page 4 de 9

quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.
Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,40 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: inodore

pH-Valeur (à 20 °C):

1

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point de fusion: non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: env.100 °C
Point de sublimation: non applicable
Point de ramollissement: non applicable
Point d'écoulement: donnée non disponible
:
Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

solide: donnée non disponible donnée non disponible
gaz: non applicable

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: non applicable
Limite supérieure d'explosivité: non applicable
Température d'inflammation: donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible
gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-1

Page 5 de 9

Pression de vapeur: (à 10 °C)	15 hPa
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité (à 20 °C):	1,04 g/cm ³
Densité apparente:	non applicable
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	
donnée non disponible	
Coefficient de partage:	donnée non disponible
Viscosité dynamique:	donnée non disponible
Viscosité cinématique:	donnée non disponible
Durée d'écoulement:	donnée non disponible
Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible
Test de séparation de solvant:	donnée non disponible
Teneur en solvant:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en solide:	donnée non disponible
donnée non disponible	

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Au contact de métaux dégage du gaz d'hydrogène.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas d'information toxicologique disponible.

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Irritation et corrosivité

Peut provoquer une irritation de la peau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-1

Page 6 de 9

Effets sensibilisants

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-1

Page 7 de 9

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Code de classement: M11
Dispositions spéciales: 251 340
Quantité limitée (LQ): 0
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

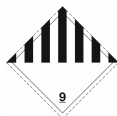
Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Marine polluant: --
Dispositions spéciales: 251
Quantité limitée (LQ): See SP251
EmS: F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-1

Page 8 de 9

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CHEMICAL KIT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0
Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): - - sans danger pour l'eau.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Révision: 10.09.2013

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, cuve d'analyse; 1/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-1

Page 9 de 9

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 1 de 10

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 2014 14
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tél. +32 (0)15 423500
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)71 886 91 11
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 2 de 10

Peut irriter les voies respiratoires.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

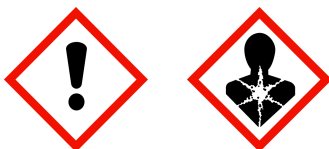
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Sodium peroxodisulfate
Métaborate de sodium
Lithium sulfate monohydraté

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P341 EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 3 de 10

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7775-27-1	Sodium peroxodisulfate			71 %
	231-892-1			
	Ox. Sol. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H272 H302 H315 H319 H334 H317 H335			
10555-76-7	Métaborate de sodium			21 %
	231-891-6			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Consulter un médecin.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Réactions allergiques, Toux, Insuffisance respiratoire

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 4 de 10

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Information supplémentaire

Protéger la peau en appliquant une pommade.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 5 de 10

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide (lyophilisé)
Couleur: blanc
Odeur: inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 3,5-3,8 (10 % solution)

Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non applicable
Point de sublimation: non applicable
Point de ramollissement: non applicable
Point d'écoulement: non applicable
:
Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable
gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable
gaz: non applicable

Température de décomposition: non applicable

Propriétés comburantes

Dans un test selon la Directive 67/548/CEE (méthode A17, propriétés comburantes) le produit s'est avéré ne pas être comburant.

Pression de vapeur: donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité: donnée non disponible

Densité apparente: donnée non disponible

Hydrosolubilité: complètement soluble
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: non applicable

Viscosité dynamique: non applicable

Viscosité cinématique: non applicable

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 6 de 10

Taux d'évaporation: non applicable
 Test de séparation de solvant: non applicable
 Teneur en solvant: non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en solide: donnée non disponible
 donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

10.4. Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
7775-27-1	Sodium peroxodisulfate				
	par voie orale	DL50	920 mg/kg	rat	
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50	> 5,1 mg/l	Merck	

Irritation et corrosivité

Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 7 de 10

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance		Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
	Toxicité aquatique						
7775-27-1	Sodium peroxodisulfate						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	771 mg/l	96 h		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	133 mg/l	48 h		Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 8 de 10

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 9



Code de classement: M11
 Dispositions spéciales: 251 340
 Quantité limitée (LQ): 0
 Catégorie de transport: 2
 Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: -
 Étiquettes: 9



Marine polluant: --
 Dispositions spéciales: 251
 Quantité limitée (LQ): See SP251
 EmS: F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 9 de 10



Dispositions spéciales:	A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 kg
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	960
IATA-Quantité maximale (cargo):	10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0
Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Révision: 14.10.2015
Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 9
Révision: 10.09.2013

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, DosiCapZip; 2/4

Date d'impression: 14.10.2015

Code du produit: LCK348-2

Page 10 de 10

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-3

Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 2014 14
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tél. +32 (0)15 423500
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)71 886 91 11
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:
Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1
Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A
Mentions de danger:
Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acide sulfurique ... %

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-3

Page 2 de 9

Mention d'avertissement: **Danger**

Pictogrammes:



Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7732-18-5	Eau			>80 %
	231-791-2			
7664-93-9	Acide sulfurique ... %			16 %
	231-639-5	016-020-00-8		
	Skin Corr. 1A; H314			
12054-85-2	Ammonium heptamolybdate tétrahydraté			<2 %
	234-722-4			
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H302 H315 H319 H335			
5329-14-6	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique			<1 %
	226-218-8	016-026-00-0		
	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H319 H315 H412			
28300-74-5	Potassium-antimoine(III) oxytartrate hémihydraté			<1 %
	234-293-3	051-003-00-9		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2; H302 H332 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-3

Page 3 de 9

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-3

Page 4 de 9

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 230 °C):

1

Modification d'état

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-3

Page 5 de 9

Point de fusion:	<-4 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>100 °C
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition: non applicable

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: (à 20 °C)	20 hPa
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité (à 20 °C):	1,11 g/cm ³
Densité apparente:	non applicable
Hydrosolubilité:	soluble

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:	donnée non disponible
Viscosité dynamique:	donnée non disponible
Viscosité cinématique:	donnée non disponible
Durée d'écoulement:	donnée non disponible
Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible
Test de séparation de solvant:	donnée non disponible
Teneur en solvant:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-3

Page 6 de 9

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Trioxyde de soufre, Oxydes de soufre

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
12054-85-2	Ammonium heptamolybdate tétrahydraté				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		
5329-14-6	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique				
	par voie orale	DL50	3160 mg/kg	Rat	
28300-74-5	Potassium-antimoine(III) oxytartrate hémihydraté				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-3

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
12054-85-2	Ammonium heptamolybdate tétrahydraté					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	420 mg/l	96 h		
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	140 mg/l	48 h		
5329-14-6	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	70,3 mg/l	96 h	Pimephales promelas	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

Information supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160505 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-3

Page 8 de 9



Code de classement: M11
 Dispositions spéciales: 251 340
 Quantité limitée (LQ): 0
 Catégorie de transport: 2
 Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: -
 Étiquettes: 9



Marine polluant: --
 Dispositions spéciales: 251
 Quantité limitée (LQ): See SP251
 EmS: F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate, LCK 348 B; 3/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-3

Page 9 de 9

IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0

Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Révision: 10.09.2013

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-4

Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 2014 14
e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V.
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tél. +32 (0)15 423500
e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)71 886 91 11
e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

Information supplémentaire

Analyse de l'eau

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3
Mentions de danger:
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-4

Page 2 de 9

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Métaborate de sodium

Mention d'avertissement:

Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
50-81-7	Acide ascorbique			>50 %
	200-066-2			
10555-76-7	Métaborate de sodium			<25 %
	231-891-6			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335			
9004-54-0	Dextran			>15 %
	232-677-5			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-4

Page 3 de 9

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-4

Page 4 de 9

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide (lyophilisé)
Couleur:	blanc
Odeur:	inodore

pH-Valeur (à 20 °C):	4-4,5	Testé selon la méthode
----------------------	-------	------------------------

Modification d'état

Point de fusion:	192 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point de sublimation:	donnée non disponible
Point de ramollissement:	donnée non disponible
Point d'écoulement:	non applicable
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-4

Page 5 de 9

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non applicable

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité: donnée non disponible

Densité apparente: 600-900 kg/m³

Hydrosolubilité: donnée non disponible

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: non applicable

Viscosité dynamique: non applicable

Viscosité cinématique: non applicable

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

Taux d'évaporation: non applicable

Test de séparation de solvant: non applicable

Teneur en solvant: non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en solide: donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-4

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
50-81-7	Acide ascorbique				
	par voie orale	DL50	11900 mg/kg	rat	RTECS

Irritation et corrosivité

Pas d'effet connu.

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement. En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-4

Page 7 de 9

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Code de classement: M11
Dispositions spéciales: 251 340
Quantité limitée (LQ): 0
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 9



Marine polluant: --
Dispositions spéciales: 251
Quantité limitée (LQ): See SP251
EmS: F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

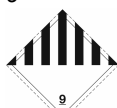
LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-4

Page 8 de 9

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)
Excepted Quantities: E0
Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Révision: 10.09.2013

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 348 Phosphat/Phosphate; LCK 348 DosiCap C; 4/4

Date d'impression: 21.07.2015

Code du produit: LCK348-4

Page 9 de 9

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)